



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bobigny, le 7 mai 2025

La préfète déléguée pour l'égalité des chances  
en Seine-Saint-Denis

à

Mesdames, Messieurs les maires,

**Objet : mise en œuvre du dispositifs « Quartiers d'été » pendant les vacances scolaires d'été 2025**

Annexe 1 : Modalités de dépôt dans le cadre du dispositif « quartiers d'été »

La mobilisation engagée par l'État dans le cadre des opérations « Quartiers d'été » a permis de construire une dynamique au sein des quartiers politique de la ville engagée depuis plusieurs années auprès des habitants

Pour l'année 2025, ce dispositif fait l'objet d'un nouvel appel à projet.

Cette opération revêt un enjeu important en terme de cohésion sociale. Nous souhaitons donc construire avec vous dans les semaines qui viennent une offre d'animations et d'activités pour l'été à l'attention des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville autour de deux axes principaux :

- soutien aux actions relatives à la parentalité,
- promotion des activités culturelles et sportives.

Une attention particulière sera portée dans la sélection aux actions favorisant la prévention contre les phénomènes de rixes.

Les délégués du préfet de votre territoire sont à votre disposition pour vous accompagner dans la construction de vos projets.

**Nous vous invitons à déposer vos dossiers de demande de subvention avant le 6 juin 2025 suivant les modalités précisées en annexe.**

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation pour offrir cet été aux habitants des quartiers prioritaires, et notamment aux jeunes, une programmation permettant de renforcer le lien social et de leur offrir un accès à de nouvelles opportunités.

Isabelle PANTÈBRE



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bobigny, le 7 mai 2025

La préfète déléguée pour l'égalité des chances  
en Seine-Saint-Denis

à

Mesdames, Messieurs les présidents d'associations

**Objet : mise en œuvre du dispositifs « Quartiers d'été » pendant les vacances scolaires d'été 2025**

Annexe 1 : Modalités de dépôt dans le cadre du dispositif « quartiers d'été »

La mobilisation engagée par l'État dans le cadre des opérations « Quartiers d'été » a permis de construire une dynamique au sein des quartiers politique de la ville engagée depuis plusieurs années auprès des habitants

Pour l'année 2025, ce dispositif fait l'objet d'un nouvel appel à projet.

Cette opération revêt un enjeu important en terme de cohésion sociale. Nous souhaitons donc construire avec vous dans les semaines qui viennent une offre d'animations et d'activités pour l'été à l'attention des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville autour de deux axes principaux :

- soutien aux actions relatives à la parentalité,
- promotion des activités culturelles et sportives.

Une attention particulière sera portée dans la sélection aux actions favorisant la prévention contre les phénomènes de rixes.

Les délégués du préfet de votre territoire sont à votre disposition pour vous accompagner dans la construction de vos projets.

**Nous vous invitons à déposer vos dossiers de demande de subvention avant le 6 juin 2025 suivant les modalités précisées en annexe.**

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation pour offrir cet été aux habitants des quartiers prioritaires, et notamment aux jeunes, une programmation permettant de renforcer le lien social et de leur offrir un accès à de nouvelles opportunités.

Isabelle PANTÈBRE